

L'an deux mille vingt-trois, le neuf novembre à 19 heures, le Conseil communautaire de Sumène Artense communauté, s'est réuni à la salle de Trémouille, sous la présidence de Monsieur Marc MAISONNEUVE, Président de Sumène Artense communauté.

Étaient présents : Marc MAISONNEUVE (Bassignac), Alain VERGNE (Beaulieu), Gilles RIOS, Bernadette SIMON, Serge DELMAS (Champagnac), Martine MONCOURIER, (Champs sur Tarentaine-Marchal), Philippe DELCHET (La Monselie), Pascal LORENZO, Philippe VIALLEIX, Gustave GOUVEIA (Lanobre), Jean Michel HOJAK (Le Monteil), Christophe MORANGE (Madic), Éric MOULIER, Catherine BARRIER, Jean Philippe SERRE (Saignes), Jean Paul MATHIEU (Saint-Pierre), Françoise GILLES (Sauvat), Joëlle NOEL (Trémouille), Arnaud MOREAU (Vebret), Marie Pierre BABUT (Veyrières), Alain DELAGE, Céline BOSSARD, Clotilde JUILLARD (Ydes)

Ont donné pouvoir : Stéphane BRIANT (Antignac) à Christophe MORANGE (Madic), Brigitte CLAUDEL (Lanobre) à Pascal LORENZO (Lanobre), Bernard LACOUR (Champs sur Tarentaine) à Martine MONCOURRIER (Champs sur Tarentaine), Fabrice MEUNIER (Vebret) à Arnaud MOREAU (Vebret), René BERGEAUD (Ydes) à Alain DELAGE (Ydes), Bernard BOUVELOT (Ydes) à Céline BOSSARD (Ydes), Marie Ange FLEURET BRANDAO (Ydes) à Clotilde JUILLARD (Ydes)

Secrétaire de séance : Joëlle NOEL

Nombre de membres afférents au Conseil communautaire : 34 / Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 23 / Nombre de votants : 30

Date de la convocation : 03 novembre 2023

NUMERO DELIBERATION	INTITULE	VOTE
20231109001DE	MODIFICATION STATUTAIRE : PRISE DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT AU 1ER JANVIER 2025	Adoptée à l'unanimité
20231109002DE	ADHESION AU SYNDICAT MIXTE CANTAL ATTRACTIVITE	Adoptée à l'unanimité
20231109003DE	ACQUISITION DU BATIMENT DE L'ANCIEN CYBERCENTRE	Adoptée, 1 vote contre, 1 abstention
20231109004DE	LIEU DU PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Adoptée à l'unanimité
20231109005DE	DEBAT DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PLUI	Adoptée à l'unanimité
20231109006DE	ELABORATION D'UN PLAN DE MOBILITE SIMPLIFIE ET SOLLICITATION DE SUBVENTION	Adoptée à l'unanimité
20231109007DE	ACTUALISATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ET D'OBJECTIFS DE L'OFFICE DE TOURISME	Adoptée à l'unanimité
20231109008DE	VALIDATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2024 DE L'OFFICE DE TOURISME	Adoptée à l'unanimité
20231109009DE	DEMANDE DE SUBVENTION POLE DE PLEINE NATURE	Adoptée à l'unanimité
20231109010DE	CONVENTIONS DE MUTUALISATION ASSAINISSEMENT POUR LES COMMUNES NON ADHERENTES	Adoptée à l'unanimité

20231109011DE	ACTUALISATION DU REGLEMENT DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES	Adoptée à l'unanimité
20231109012DE	ACTUALISATION DE LA PARTICIPATION FINANCIERE DE L'OFFICE DE TOURISME	Adoptée à l'unanimité
20231109013DE	RENOUVELLEMENT DU CDD DU POSTE DE CHEF DE PROJET PVD	Adoptée à l'unanimité
20231109014DE	CREATION D'EMPLOIS ET RECRUTEMENT EN CONTRAT D'ENGAGEMENT EDUCATIF ( CEE)	Adoptée à l'unanimité
20231109015DE	DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LE CONTRAT TERRITOIRE LECTURE 2024	Adoptée à l'unanimité
20231109016DE	ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL ET SOLLICITATION DE SUBVENTIONS POUR L'AMENAGEMENT DE L'ANTENNE DE L'ECOLE DE MUSIQUE	Adoptée à l'unanimité
20231109017DE	ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL ET DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LE POLE ENFANCE JEUNESSE	Adoptée à l'unanimité
20231109018DE	AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SITE D'ESCALADE D'URLANDE	Adoptée à l'unanimité
20231109019DE	ADOPTION DU PROJET EDUCATIF DES SERVICES ENFANCE JEUNESSE 2023-2026	Adoptée à l'unanimité
20231109020DE	ADOPTION DU REGLEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT INTERCOMMUNAL	Adoptée à l'unanimité
20231109021DE	POINT ALSH – AUTORISATION DE SIGNATURE DE CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX AVEC LES COMMUNES D'YDES ET DE CHAMPS SUR TARENTEINE POUR L'ORGANISATION DE L'ACCUEIL	Adoptée à l'unanimité
20231109022DE	AVENANT A LA CONVENTION DE L'ENTENTE AUZE SUMENE JUSQU'A LA CREATION DU SYNDICAT MIXTE	Adoptée à l'unanimité
20231109023DE	PLAN DE FINANCEMENT POUR L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « ENTRE SUMENE ET MARS » POUR L'ANNEE 2024	Adoptée à l'unanimité